

À l'attention du président et des membres
de l'Association d'histoire de l'architecture

Objet : Candidature au bureau de l'AHA, profession de foi

Paris, le 26 mai 2017

Cher Jean-Baptiste,
Chers Collègues,

Historien de l'architecture, maître-assistant à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, j'ai participé depuis deux ans à la (re)fondation de l'Association d'histoire de l'architecture en tant que trésorier. Ma formation universitaire, mon expérience de l'enseignement et de la recherche dans les écoles d'architecture depuis plus d'une quinzaine d'année, tout comme mes activités de valorisation de la culture architecturale et mes engagements associatifs m'ont permis de mesurer à quel point l'histoire de l'architecture, malgré sa vitalité, pouvait pâtir à la fois de la dispersion de ses différents protagonistes et d'une méconnaissance de la part de ses publics variés. La candidature que je présente aujourd'hui pour la présidence de l'AHA traduit plusieurs convictions.

La première tient au rôle que doit jouer l'AHA dans la consolidation d'un milieu de l'histoire de l'architecture. Il s'agit non seulement de rapprocher les acteurs qui concourent au champ de l'histoire de l'architecture à travers différents secteurs (universités, écoles d'architecture, services de l'architecture, du patrimoine et de l'action culturelle, musées et centres d'archives) mais aussi de favoriser les liens et les échanges entre professionnels, enseignants, chercheurs et étudiants.

La seconde tient au rôle que doit prendre l'association pour représenter la discipline et la promouvoir. Il y a lieu en effet de poursuivre l'action déjà entreprise pour asseoir l'AHA dans le paysage institutionnel et associatif de l'histoire de l'architecture et améliorer sa visibilité (partenariats, mais aussi stratégie numérique notamment), dans un contexte non moins délicat que lors de sa création. Il s'agira aussi pour cela d'accroître la représentativité de l'association et son attractivité. Prétendre « porter les intérêts » de la communauté – comme l'affirme l'article 1 des statuts – l'implique très fortement.

La troisième, enfin, a trait au potentiel de l'AHA comme lieu d'échange, de mutualisation et de convivialité. Si plusieurs des actions collectives entreprises au cours de ces deux dernières années l'ont déjà illustré, tels les « Rencontres » ou, sur un autre mode, les visites et les « dîners », l'association devrait dans le même sens concourir à l'organisation de Congrès d'histoire de l'architecture, propres à jouer un rôle multiple sur le plan scientifique comme celui de la confraternité.

Espérant bénéficier de votre confiance, je souhaite ainsi poursuivre mon implication dans l'AHA en faveur de l'histoire de l'architecture.

Bien amicalement

Guy Lambert

